

APPEL AUX ARTISTES

Parc du canal de Soulanges – 2023

Création d'une halte de type « placotoir artistique » dans le Parc du canal de Soulanges

CANAL DE
SOULANGES



Québec  

A propos du Parc du canal de Soulanges

Le canal de Soulanges est un site patrimonial de grande importance pour la région de Vaudreuil-Soulanges. C'est aussi un lieu de rassemblement pour nos citoyens, où l'identité du lieu est intimement liée aux histoires de familles, à l'enfance, ou au paysage d'une terre d'accueil pour nos nouveaux résidents. Pour les artistes, le canal de Soulanges peut être un lieu d'inspiration, de création, de diffusion. Telle est l'ambition du Parc du canal de Soulanges, qui place la culture et les arts au cœur de sa mission.

Contexte et projet

Le Parc du canal de Soulanges interpelle actuellement les collectifs artistiques (existants ou spontanés) ou les artistes individuels (en arts visuels ou multidisciplinaires) à déposer une candidature visant l'édification collective d'une halte de type *placottoir* dans le Parc du canal de Soulanges. Le concept prévoit la participation du public dans la phase de création, notamment dans le cadre d'ateliers citoyens et de création en plein air. Ces ateliers, se tenant sur une période de 4 à 6 semaines, devront solliciter la participation spontanée des visiteurs du site et/ou le transfert de connaissances de l'artiste au visiteur.

La direction artistique et la coordination du projet sont assurées par l'artiste Sonia Haberstich, à qui s'adjoindra de 2 ou 3 autres artistes, sélectionnés sur une base individuelle ou sous la forme d'un collectif.

Le *placottoir* sera implanté à l'entrée du Village des Écluses, juste devant les nouveaux locaux du Parc du canal de Soulanges, au 2 chemin du canal, Pointe-des-Cascades.

Le projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023. Nous souhaitons également remercier le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation pour son support aux opérations 2023 du Parc du canal de Soulanges.

Objectifs

Le projet s'inscrit dans une perspective visant une intervention cohérente en matière d'aménagement culturel du territoire, en misant sur les richesses culturelles distinctives du canal de Soulanges et du Village des Écluses. Les démarches d'aménagement culturel du territoire s'appuient sur la communauté pour définir l'identité du territoire et influencer les aménagements à venir.

« Pour être qualifié de culturel, l'aménagement du territoire doit tenir compte des particularités locales (ex. : le cadre bâti, les savoir-faire traditionnels, les paysages distinctifs). Il doit miser sur l'innovation ainsi que sur la créativité des milieux pour mettre ces particularités en valeur tout en les renouvelant. L'aménagement culturel s'ancre dans le territoire et dans la communauté ainsi que dans leur histoire. »

Source : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3d3355-p%3d814.html>

Au terme du projet, le *placottoir* servira de lieu de rassemblement pour la communauté, mais aussi de lieu de réunion extérieur pour le personnel et les collaborateurs du Parc du canal de Soulanges. Pourront s'y tenir des rencontres avec des citoyens, des focus-groupes, des remue-ménages avec les partenaires, etc. La créativité des artistes rendra ce lieu unique et accueillant. Sa conception favorisera l'échange et la collaboration. Implanté dans un lieu central et stratégique sur le territoire de Pointe-des-Cascades, cet espace profitera à toute la communauté.

Détails techniques et définitions :

Ateliers citoyens :

Le contexte de création sera mis en place de manière à encourager les échanges et le partage. Les artistes travailleront en équipe, mais aussi s'inspireront du lieu, des visiteurs, etc. Les ateliers se tiendront à l'extérieur sur 4 à 6 semaines, les samedis de juin et juillet, en blocs de demi-journées, à l'extérieur. Le calendrier final sera déterminé lors de la rencontre de démarrage du projet.

Le matériel et la logistique pour la tenue des ateliers (tables, chaises, tentes 10 x 10, petit espace de rangement entre les séances, etc.) seront fournis par le Parc du canal de Soulanges.

Assemblage final :

Le Parc du canal de Soulanges s'adjoindra les services de professionnels (artistes ou sous-traitants) pour aider à finaliser l'assemblage et l'implantation finale et se chargera des frais inhérents.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONCEPTION ET ADMISSIBILITÉ

Les exigences en matière de conception pour l'œuvre sont les suivantes :

- L'œuvre devra être créée en tenant compte du lieu d'installation (lieux publics extérieurs) et du type de clientèle desservi (public large de tous âges);
- Le collectif d'artiste devra prendre en compte les composantes reliées à l'aménagement culturel du territoire en lien avec le canal de Soulanges (composantes paysagères, patrimoniales et architecturales) et la prise en compte de l'espace public dans l'élaboration du concept et le déploiement de l'œuvre;
- L'œuvre devra être développée en harmonie avec les orientations visuelles du Plan directeur d'aménagement culturel et paysager du Parc du canal de Soulanges;
- L'œuvre ne peut contenir de publicité ou de matériel promotionnel pour aucune compagnie ou produit;
- L'œuvre ne peut contenir de violation de droit de propriété intellectuelle, de marque de commerce, de marque de produit, d'images d'activité illégales;
- La conception de l'œuvre devra prévoir des matériaux durables pouvant résister aux intempéries à long terme et inclure une préoccupation pour les composantes du développement durable.

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, les disciplines artistiques suivantes sont pressenties comme s'intégrant bien au projet :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| - Pratiques architecturales | - Collage |
| - Travail du bois / sculpture | - Graffiti |
| - Mosaique / vitrail / faux vitrail | - Sérigraphie |
| - Peinture / dessin | - Travail du métal |
| - Art public et murale | |

De façon non limitative, les artistes résidant sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges seront priorités.

ÉCHÉANCIER PROVISOIRE ET ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

La date limite pour déposer sa candidature est le **dimanche 19 mars 2023 à 23 h 59**.

Les artistes sélectionnés seront informés au plus tard le **vendredi 31 mars 2023**.

Les plans et concepts finaux devront être approuvés au plus tard le **15 mai 2023**

Les ateliers créatifs devront se tenir **entre la fin mai et le début juillet 2023**

L'inauguration est prévue le ou vers le **27 juillet 2023**

***** Les artistes sélectionnés devront être disponibles pour toute la durée du projet.**

Une enveloppe budgétaire totale de 25 000\$ est prévue pour la création artistique et la tenue des ateliers (incluant les cachets et les matériaux de création artistique).

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Tout artiste individuel ou regroupé en collectif (existant ou spontané) peut déposer une candidature. Le dossier doit contenir les éléments suivants:

- Curriculum vitae ou profil artistique à jour;
- Portfolio, incluant une courte explication de la démarche artistique;
- Lettre d'intérêt indiquant, par exemple :
 - L'habileté à créer devant et/ou avec le public (idées ou expérience en médiation, ateliers créatifs, journées d'atelier portes ouvertes, etc.)
 - Les inspirations en lien avec le projet et/ou motivations à déposer une proposition
- Idées en lien avec le projet / proposition :
 - Liste de matériaux, médiums et techniques utilisées et ce en quoi ils sont compatibles avec l'idée générale du projet (création en plein air, création collective, implantations extérieures, etc.);
 - Démarche proposée aux participants dans le cadre d'ateliers citoyens (inclure un court descriptif de la méthode utilisée pour susciter l'engagement des participants, type d'atelier et participation requise) ;
 - Répartition des coûts, le budget maximal alloué étant **de 25 000 \$**. Un collectif pourra proposer une répartition du budget total alloué alors qu'un artiste individuel pourra proposer la répartition d'une portion de l'enveloppe seulement (maximum 50%).

N.B. les idées proposées dans les candidatures sont pour fins de sélection seulement. Le concept final du projet sera cocréé entre les artistes choisis et sera donc le fruit d'une réflexion collective et non individuelle, tout comme l'œuvre finale.

Faites parvenir votre dossier complet (*documents assemblés en un seul document pdf*) par courriel à Marianne Sigouin-Lebel, directrice générale du Parc du canal de Soulanges

(direction@canaldesoulanges.ca), **au plus tard le dimanche 19 mars 2023 à 23 h 59**. Toutes les questions sur l'appel de candidature doivent également être adressées par courriel.